

Les descendants de Sulpice



13 02 1700 : contrats de mariage entre

Jacques Lablanche (fils d'Antoine et Silvaine Courant) de Coings

et Jeanne Benoist (fille de Clément et de Noëlle Chichery)

-0-0-0-

Guillaume Benoist (fils de Clément et de Noëlle Chichery)

et Silvine Lablanche (fille de Pierre et de Clémence Geoffre) de Coings

l'acte de la commission de la langue française
 à l'usage de l'enseignement dans les collèges
 de la province de Québec le 15 Mars 1701
 par le sieur de Lauson gouverneur de la province
 de Québec et par le sieur de Meulles lieutenant
 de la même province et par le sieur de St. Paul
 secrétaire de la même province.

Lesdits seigneurs de Lauson de Meulles de St. Paul
 ont par ces présents ordonné et prescrit
 que dans toutes les écoles de la province de Québec
 on enseignera la langue française et que l'on
 s'attachera à en perfectionner les études
 par le moyen de bons livres et de bons maîtres
 et que l'on ne permettra pas que l'on s'occupe
 d'autre sorte de littérature ou de science
 qui ne soit utile et nécessaire à la culture
 de la langue française.

En conséquence de ce qui précède il a été
 ordonné par lesdits seigneurs de Lauson de Meulles
 de St. Paul de faire dresser un règlement
 pour l'enseignement de la langue française
 dans les collèges de la province de Québec
 et de le faire publier et lire dans toutes
 les écoles de la province.

Fait à Québec le 15 Mars 1701
 Nous de Lauson gouverneur de la province de Québec
 de Meulles lieutenant de la même province
 de St. Paul secrétaire de la même province
 Signés
 De Lauson
 De Meulles
 De St. Paul

